

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 18

Absents : 8

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 7

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le trente juillet à 16 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-quatre juillet deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert (*départ après la question n°38*), FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

**EXCUSES** : Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse, MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, GARCIER-RICHAUD Hélène ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme BARDIN Régine, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence et M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme BALLADUR Clarisse.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

31/7/2020

ID : 004-200072304-20200730-D2020119-DE

## **Délibération n°2020/119**

**OBJET : SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE SERRE-PONCON (SMADESEP) – REMPLACEMENT D'UN DELEGUE TITULAIRE AU COMITE SYNDICAL.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** les statuts du SMADESEP et notamment son article 5 portant composition du comité syndical définie comme suit :

- CCVUSP : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants,
- CCSP : 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants,
- Communauté de Communes de Serre-Ponçon - Val d'Avance : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant,
- Département des Alpes de Haute-Provence : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,
- Département des Hautes-Alpes : 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5721-2 ;

**VU** sa délibération n°2020/63 du 21/07/2020 portant désignation des représentants pour siéger au comité syndical du SMADESEP ;

**CONSIDERANT** que Mme Sophie VAGINAY RICOURT désignée en qualité de membre titulaire pour représenter la CCVUSP siège déjà au SMADESEP en tant que déléguée du département ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à son remplacement ;

**VU** la candidature de Mme Elisabeth JACQUES,

Après une élection à main levée, décidée à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** en qualité de représentant titulaire de la CCVUSP pour siéger au SMADESEP, à l'unanimité des membres présents, Mme Elisabeth JACQUES.
- **RAPPELLE** que les personnes désignées en qualité de représentants de la CCVUSP pour siéger au SMADESEP sont les suivantes :

### **TITULAIRES**

1. **MME Elisabeth JACQUES**
2. **M. Arnaud GASTON**
3. **M. Manuel SICELLO**
4. **M. Jean-Michel TRON**

### **SUPPLEANTS**

- M. Frédéric REYNAUD**
- M. Jacques FORTOUL**
- M. Daniel MILLION-ROUSSEAU**
- M. Denis CAPEL**

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

C.C.V.U.S.P.

Séance



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.